

Deux-Sèvres - Pamproux

21/06/2013

Une action en faveur de la biodiversité



MM. Olliveau, Oneslati et Faucher sur une plantation l'hiver dernier

C'est à l'initiative de la mairie de Pamproux que David Olliveau, délégué de l'association Prom' haies, exposait les conditions de mise en œuvre du projet paysage de la Région Poitou-Charentes ce mardi 18 juin lors de la réunion de cadrage, en présence de plusieurs exploitants et élus. « *Les arbres et les haies ont une importance aussi bien pour la qualité du paysage que pour le respect de la biodiversité. Leur impact concerne aussi bien le domaine économique, mais aussi environnemental et social* », explique David Olliveau.

La commune de Pamproux souhaite faciliter l'accès des exploitants et des bailleurs au dispositif projet paysage initié par la Région. C'est pourquoi elle a décidé de pré-financer et de réaliser les plantations nouvelles. Ces plantations peuvent être réalisées aussi bien sur les propriétés communales que chez les administrés de la commune qui le souhaitent.

Elles pourront prendre la forme de haies champêtres, établies en bordure de routes ou d'arbres isolés. L'accord conjoint de l'exploitant et du propriétaire est impératif. Les travaux terminés, une convention est établie entre la commune et l'exploitant qui s'engage à entretenir les haies plantées pour une durée à définir (en pratique 15 à 20 ans). Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie de préférence avant fin septembre. « *Il s'agit d'enclencher une dynamique propre à défendre aussi bien la biodiversité que le paysage de notre région* », conclut David Olliveau.

Renseignements :
mairie de Pamproux
Tél. 05.49.76.30.04.
Télécopie : 05.49.76.39.82.
mairie.pamproux@wanadoo.fr